



Paris, le 28 août 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Grâce à France expérimentation, l'Etat simplifie les normes administratives pour économiser l'eau

La France connaît cet été des vagues de chaleur considérables et le mois de juillet 2023 a été le plus chaud jamais enregistré dans le monde. La sécheresse de 2022 a été la plus grave jamais enregistrée dans le pays, avec 700 communes privées d'eau potable et 1260 rivières en rupture d'écoulement. Les études scientifiques rappellent que ces vagues de chaleur auraient été presque impossibles sans le changement climatique provoqué par les activités humaines.

Aux côtés de la Première ministre, chargée de la Planification écologique et énergétique, le Gouvernement est pleinement mobilisé, notamment à travers le **dispositif France expérimentation permettant de lever les blocages réglementaires pour faciliter des projets innovants et d'intérêt général**. Ce dispositif facilite les expérimentations en simplifiant le cadre réglementaire autour de ces projets, afin d'accélérer les solutions de valorisation des eaux usées et de généraliser ainsi les bonnes pratiques pour tous les acteurs. L'Etat simplifie ainsi les normes pour réduire la consommation d'eau en France tout en maintenant les exigences environnementales.

Le dispositif France expérimentation a permis au site industriel de Danone Pays de Bray, situé à Ferrières-en-Bray en Seine-Maritime, d'obtenir la levée de freins réglementaires prochainement, afin de réduire sa consommation d'eau brute annuelle de 30%, soit près de 200 millions de litres économisés chaque année. Spécialisée dans la fabrication de produits laitiers, Danone a en effet réalisé grâce au dispositif une expérimentation pour réutiliser une partie de l'eau sortant de la station d'épuration. Cette eau réutilisée servirait à alimenter le secteur de production d'Energie (tours de refroidissement, production de vapeur, production d'eau adoucie) ainsi que le secteur de production (premiers rinçages des cuves et équipements de production lors des phases de nettoyage).

C'est sur ce site que se sont rendus ce lundi 28 août Christophe BECHU, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires, Stanislas GUERINI, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques et Agnès FIRMIN LE BODO, ministre déléguée auprès du ministre de la Santé et de la Prévention, chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé. A cette occasion, il ont labellisé plusieurs autres projets innovants en matière d'économies d'eau. Ce dispositif est piloté par la Direction interministérielle de la transformation publique (DITP). Vous pouvez en consulter la liste ici :

[Economiser l'eau grâce au dispositif France expérimentation | Ministère de la transformation et de la fonction publiques](#)

Par ailleurs, dans le cadre du plan Eau visant à répondre aux crises de sécheresse, l'Etat accompagne les agents publics vers l'économie des ressources en eaux, avec pour objectif de réduire la consommation d'eau de l'Etat de 10%, soit l'équivalent de la consommation de la ville d'Angoulême sur une année.

Pour atteindre ce résultat, des mesures ont notamment été prises pour installer des dispositifs hydro-économes sur les points d'eau dans les bâtiments publics (robinets, toilettes, douches). Ce dispositif utilisé par l'Agence de la Transition Ecologique (ADEME) sur son site de Valbonne (Sophia-Antipolis), a permis de diviser par 5 la consommation d'eau de l'opérateur.

Pour adresser un dossier de candidature à France expérimentation, voici les informations utiles :

<https://www.modernisation.gouv.fr/transformer-laction-publique/france-experimentation>

CONTACTS PRESSE

Service presse de Christophe BECHU,
ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires
Tél : 01 40 81 78 31
Mél : communication.mtect@ecologie-territoires.gouv.fr

Service presse de Stanislas GUERINI,
ministre de la Transformation et de la Fonction publiques
Tél : 01 53 18 42 68 / 42 76
Mél : presse.mtftp@transformation.gouv.fr

Service presse de Agnès FIRMIN LE BODO
ministre déléguée auprès du ministre de la Santé et de la Prévention,
chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé
Tél : 01 40 56 87 41
Mél : sec.presse.cabotps@sante.gouv.fr